

L'AGGLO

HÉRAULT MÉDITERRANÉE

LE MAG

N°25 > SEPT. 2016

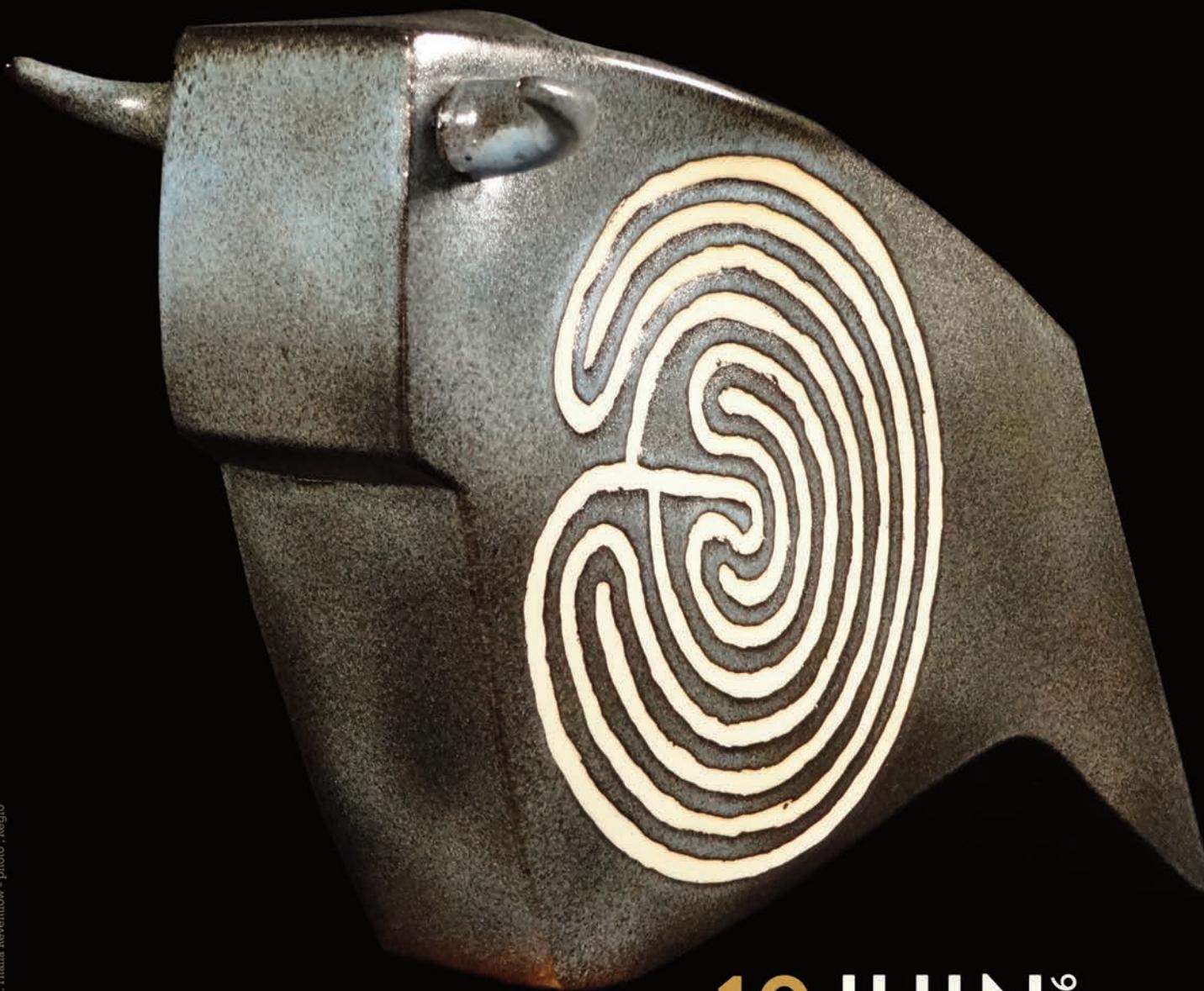


**Les médiathèques
gratuites pour les
moins de 18 ans**

LA NOUVELLE EXPOSITION DES MÉTIERS D'ART

INTÉRIEURS ^{N°1}

La Grèce antique revisitée



Service Communication CAHM 04 99 47 48 77 - Œuvre : Thalia Reventlon - photo : Régis



www.metiersdart.cahm.net

agde
Archipel de vie



10 JUIN ²⁰¹⁶
> 29 OCT.

SHOWROOM DE
LA PERLE NOIRE

>>>> AGDE

SOMMAIRE

4. L'agglo en bref

6. L'agglo en action

6 Port fluvial

7 E-économie

8 Espaces verts et biodiversité

9 Concours des maisons fleuries

10 Energies renouvelables

11 Patrimoine

12 Eau et assainissement

13 Agriculture

14. Le dossier de l'agglo Les médiathèques

18. Le programme des médiathèques

20. Une agglo à vivre Saint-Pons-de-Mauchiens

22. La rétro de l'agglo



L'AGGLO
HERAULT MEDITERRANÉE

Hérault Méditerranée Le Magazine

Directeur de la Publication
Bruno Palleau

Responsable de publication
Céline Castan

Rédaction
Céline Castan

Graphisme/Illustrations
Cynthia Bernabé

Photo

Une de couverture : Pierre Arnaud

Impression : IMAYE GRAPHIC

Distributeur : Adrexo-Béziers

Tirage 35 000 exemplaires

Numéro ISSN : 2101- 5503



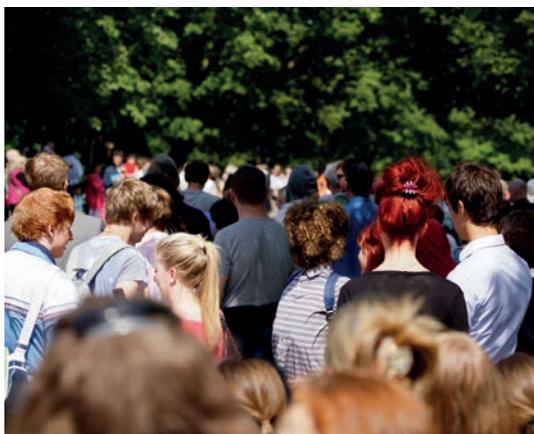
Contact : Service Communication
lemag@agglohm.net

Tél. 04 99 47 48 77 - Fax 04 99 47 48 50

www.heraulmediterranee.net



<http://www.facebook.com/agglohm>



Toujours plus attractif !

Près de 73 500 habitants vivent actuellement sur le territoire de l'agglo qui regroupe aujourd'hui 19 communes : Agde, Adissan, Aumes, Bessan, Castelnaud-de-Guers, Caux, Cazouls-d'Hérault, Florensac, Lézignan-la-Cèbe, Montagnac, Nézignan-l'Évêque, Nizas, Pézenas, Pinet, Pomérols, Portiragnes, Saint-Pons-de-Mauchiens, Saint-Thibéry et Vias. Notre territoire accueille plus de 1000 habitants chaque année, soit environ 500 ménages supplémentaires.

Ce développement démographique est plus rapide qu'à l'échelle du Département ou de la Région.

Bienvenue à Tourbes

L'agglo s'agrandit ! Le schéma départemental de coopération intercommunale acte l'extension du périmètre de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée à la commune de Tourbes, aujourd'hui membre de la

communauté de communes du Pays de Thongue. En vue de la prochaine dissolution de cette dernière, la commune de Tourbes, 1670 habitants va devenir la 20^{ème} commune de notre agglo au 1^{er} janvier 2017.



L'Agglo double son aide aux communes

Depuis sa création, l'agglo Hérault Méditerranée a créé un fonds de concours pour accompagner et subventionner les communes. Les travaux peuvent concerner l'aménagement d'entrées et de traversées de villages, de places ou d'espaces publics, la valorisation de bâtiments ou plus globalement les travaux de réhabilitation, de rénovation, ou de construction de bâtiments publics.

L'enveloppe globale annuelle autrefois de 200 000€ a été portée cette année à 500 000€, avec un plafond par projet de 125 000€. Afin de permettre aux petites communes le financement de leur projet, l'agglo a défini un taux spécifique en fonction de leur nombre d'habitants. Par exemple, pour les communes de moins de 1000 habitants, le taux maximum est fixé à 50% du montant du projet. Cette démarche équitable et solidaire s'adresse à chacune des communes qui en feront la demande, à l'exception d'Agde et de Pézenas qui ne bénéficient pas de ce fonds de concours. L'atelier d'urbanisme de l'agglo, qui joue le rôle d'assistant à maîtrise d'ouvrage, sera pleinement associé aux études afin de garantir la cohérence de l'aménagement.



Photo : P. ARNAUD

Accord local à l'unanimité

A partir du 1^{er} janvier 2017, l'agglo comptera 58 conseillers communautaires. En effet, il a été décidé à l'unanimité d'établir un accord local, prévu par la loi, entre nos 20 communes afin de préserver la représentation de nos villages au sein de l'agglo. Aucune commune ne perd ainsi de siège au conseil communautaire et la commune de Tourbes comptera un représentant. Nézignan-l'Évêque et Florensac auront un représentant supplémentaire au regard de l'évolution récente de leur démographie.

Carton plein !



Avec plus de 50 000 visiteurs et 8764 verres vendus, la 7^{ème} édition de Vinocap a enregistré une hausse de 17% en terme de fréquentation, par rapport à 2015. La météo ensoleillée et les nouvelles animations proposées ont participé à la réussite de cet événement. Avec une clientèle plus jeune et de nombreux étrangers présents, le jeudi de l'Ascension est le rendez-vous des amateurs et des passionnés de vins. L'occasion aussi pour les commerçants du centre port du Cap d'Agde de profiter de cette vitrine des vins qui génère une belle activité.

Distinctions

Dans le cadre de la reprise des travaux du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), les élus de l'agglo et le proviseur du lycée d'Agde ont souhaité valoriser la réussite de jeunes lycéens qui se sont distingués dans des disciplines scientifiques et sportives, au cours de l'année scolaire. Une cérémonie de remise des médailles de l'agglo a été organisée le 4 juillet dernier au Palais des Congrès du Cap d'Agde. Durant cette manifestation, 35 élèves du lycée Auguste Loubatières ont été mis à l'honneur ainsi que leurs professeurs.



Education à l'environnement



L'agglo a mis en place un programme d'éducation au développement durable destiné aux enseignants souhaitant monter un projet pédagogique axé sur des thématiques environnementales. Ainsi, chaque année, 50 classes de cycle 3 des écoles primaires de l'agglo sont sélectionnées au regard du projet pédagogique proposé par les enseignants en partenariat avec l'Inspection de l'Éducation nationale de Pézenas et le Centre de Ressource d'Éducation au Développement durable de Vailhan. Ces interventions sont réalisées en classe par les animatrices-nature de l'agglo et sur le terrain. Les sorties en autocar, d'un montant de 29 000€/an, sont également financées par l'agglo.

Insertion des jeunes



La Mission Locale d'Insertion (MLI) du centre Hérault est un interlocuteur pour les jeunes de 16 à 25 ans. Elle les aide à construire leur projet professionnel. Basée à Agde, cette antenne accueille, informe et accompagne les jeunes dans leurs démarches d'insertion, de formation professionnelle et d'accès à l'emploi. Son personnel est à l'écoute pour répondre aux problèmes d'emploi, de logement, de formation, d'orientation, de déplacement et aussi de santé. L'agglo travaille avec ce partenaire pour offrir aux jeunes un maximum d'opportunités.

M.L.I
36 rue J.-J. Rousseau - Agde
Tel 04 67 01 07 90



Cœur d'Occitanie



Créée en juin 2015 par notre agglo et les intercommunalités de Béziers Méditerranée, du Grand Narbonne, de la Domitienne et de la région lézignanaise Corbières Minervois, l'association Cœur du Languedoc nous permet de porter la voix et de défendre les intérêts de nos territoires auprès de la nouvelle grande Région Occitanie, dont elle occupe une position centrale stratégique, à mi chemin entre les métropoles de Toulouse et de Montpellier. Elle nous permet également de mutualiser nos demandes pour obtenir des fonds européens dans le cadre de l'approche territoriale intégrée promue par l'Union Européenne.

Avec l'agence de développement économique qu'elle envisage de créer, puisqu'une étude est actuellement en cours, les agglos travaillent pour élaborer des actions communes en matière d'accueil des entreprises. En juin dernier, une convention de partenariat a été signée avec la Caisse des Dépôts et Consignations qui accorde une subvention de 60 000€ à Cœur du Languedoc pour financer un diagnostic et une stratégie de développement économique.

Le diagnostic ainsi réalisé prendra tout son sens dans la nouvelle Région Occitanie, à qui la loi Notre impose d'élaborer d'ici à 2017 son schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).

Port de plaisance fluvial Création d'un syndicat mixte avec Voies Navigables de France pour réaliser l'opération

En 2014, l'agglo avait lancé un marché de délégation de Service Public (DSP) pour la réalisation et la gestion d'un port de plaisance fluvial sur le canal du midi. Or, au regard de la conjoncture économique actuelle tendue, aucun prestataire privé ne s'est positionné, ce qui a retardé l'avancement du projet. L'agglo Hérault Méditerranée en partenariat avec la ville d'Agde a donc décidé la création d'un syndicat mixte avec Voies Navigables de France pour entreprendre cet aménagement. Situé à l'entrée Nord de la ville, ce projet présente de réelles potentialités économiques de par sa situation géographique à proximité du centre ville, du parc de Belle-Isle, du quartier de la Méditerranéenne et de la gare d'Agde. Les partenaires ont opté pour la création d'un syndicat mixte ouvert pour assurer la réalisation des études, la construction du site, sa gestion et son exploitation. Le montant des aménagements pour la création de ce port de plaisance fluvial est estimé à 9 M€. La première tranche de travaux dédiée à l'accessibilité et l'aménagement paysager devrait prochainement démarrer pour un montant prévisionnel de 4 132 000€HT. Ce projet va bénéficier de l'appui financier du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local et du Conseil Général à hauteur de 30 %. Le montant de la participation de la ville d'Agde et de l'agglo sera de 20%.

Parc d'activités économiques La Méditerranéenne

Situé dans le secteur du Canalet, à l'entrée nord de la ville d'Agde, le site de la Méditerranéenne ne manque pas d'atouts. A proximité des autoroutes A9 et A75, de l'aéroport Béziers Cap d'Agde, et en connexion immédiate avec la gare SNCF, le canal du midi et le cœur historique d'Agde, le réaménagement de cet ancien site industriel de 7 hectares participe pleinement aux objectifs d'aménagement du quartier : valoriser le cadre de vie des habitants, assurer le développement économique du site, promouvoir des activités, améliorer l'offre touristique pour favoriser le dynamisme commercial. L'aménagement de ce futur parc d'activités de 7 hectares et la réalisation du passage sous la voie ferrée passent d'abord par une maîtrise complète du foncier, dont l'agglo est propriétaire à 85%, avant l'effacement d'une grande partie du bâti existant et la dépollution des sols. Pour mener à bien ce projet, l'agglo a noué un partenariat avec l'opérateur Constructa Promotion, qui a notamment réalisé l'aménagement des nouveaux docks de Marseille, dans le cadre du projet Marseille Euroméditerranée.



Photo : L. ARNAUD



E-économie

La pépinière d'entreprises GIGAMED concilie bien vivre et excellence numérique

C'est à Saint-Thibéry, dans les anciens locaux de la société Eiffage, que le projet Gigamed initié par l'agglomération Méditerranée va voir le jour. Son objectif : attirer des entreprises hyperconnectées grâce à l'ultra haut débit (1 Gigabit/s) tout en leur faisant profiter d'un cadre de vie unique sur le littoral méditerranéen.

> Bien vivre, travailler vite

Gigamed est constitué d'une pépinière d'entreprises, d'une plateforme de co-working et d'un accélérateur de start-ups. Le projet vise à attirer des entreprises hyperconnectées en lien avec le Big Data, le transfert de données, d'images, de vidéos et pour lesquelles la rapidité de la transmission, la sécurité des données sont essentielles pour leur développement.

Avec Gigamed, l'agglomération propose un cadre de vie adapté à des entrepreneurs qui au niveau national, veulent changer d'implantation et trouver l'environnement et les outils adaptés à leur activité numérique. Avec son offre ultra haut débit, l'agglomération appuyée par les partenaires institutionnels et les acteurs majeurs de l'innovation et du numérique propose une autre forme de développement économique, plus durable avec des outils qui sont dignes d'une grande métropole.

> Un concept unique

Porteurs de projets, créateurs d'entreprises, jeunes entrepreneurs seront mis en relation avec des coaches locaux, régionaux et nationaux dans un but commun « d'accélération ». La pépinière Gigamed permettra ainsi de répondre aux attentes de vitesse des start-ups grâce à un débit de 1 Gigabit/seconde, facilitant tout travail ou transfert numérique.

Elle permettra les échanges avec le monde entier en réduisant les distances de manière considérable.

Ce site unique en Europe sera mis à disposition des accélérateurs et incubateurs nationaux : une aubaine pour les start-ups recherchant l'excellence numérique.

> Le concours Gigamed

Lors du Salon des Maires à Paris le 1^{er} juin dernier, le président de l'agglomération Gilles D'Ettore et Luc L'Hostis, Directeur Collectivités Méditerranée d'EDF ont lancé le concours Gigamed auprès des start-ups.

Les lauréats bénéficieront pour commencer d'une aide à la création en intégrant la pépinière pour un programme de 48 heures d'accélération pour développer leurs projets.



Photo : P. MOUREY



Rencontre avec les partenaires le 1^{er} juin dernier, lors du Salon des Maires

> Renseignement :
 Direction économique
 Courriel :
a.malavielle@agglohm.net
 Tél. 04 99 47 48 61

Les acteurs et partenaires :
 la Région Occitanie, l'agence Visionari,
 Synergies, EDF, la Poste, French South,
 Epitech, Simplon, Vox.



Un exemple de rond-point sec à Portiragnes

Environnement

L'agglo agit pour préserver la qualité de l'eau et la biodiversité

A partir du 1^{er} janvier 2017, l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts sera interdit. Dans le cadre de son Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles, l'agglo, en partenariat avec l'agence de l'eau, a mis en place des techniques alternatives au désherbage. L'objectif est de préserver la biodiversité des espaces publics tout en réduisant la consommation d'eau.

> Des solutions alternatives

Pour limiter la pollution des sols et l'usage d'herbicide, l'agglo développe des techniques alternatives. Ainsi, un programme

d'éco-pâturage consistant à faire paître des animaux sur des espaces verts a débuté. A Agde par exemple, des ânes ont été installés sur 7 bassins à rétention et sur le parc Lano. Cette pratique sera reconduite à Portiragnes où les animaux seront installés sur plusieurs bassins de rétention et sur des terrains communaux. Outre l'aspect ludique pour les enfants, ce choix a le double avantage de limiter la repousse des herbes de part le piétinement des bêtes et de présenter un bilan carbone neutre. Autre initiative, le ratissage des allées cavalières au Cap d'Agde réalisé avec un cheval équipé d'une herse.

Cet attelage permet aux équipes de passer entre les pins, là où les véhicules ne passent pas et où la couche d'épines est la plus épaisse.

> Amélioration des pratiques

Afin de réduire l'utilisation de produits chimiques et pesticides, l'agglo s'équipe de petits matériels électriques qui complètent les outils manuels. Ainsi, le « glouton » subventionné à 80% est un aspirateur électrique doté d'un kit de désherbage.

La diminution de produits phytosanitaires amène les services à développer des actions pour désherber. De nouvelles techniques sont aussi à l'essai comme le brûlage ou le traitement à l'eau chaude.



> Biodiversité préservée

Pour un meilleur respect de la biodiversité, la hauteur du fauchage a progressivement diminué. Cette action permet de préserver une flore variée, indispensable à l'alimentation des abeilles et à la pollinisation des espèces. Pour la plantation de haies arbustives, les agents privilégient l'alternance



Ratissage des allées avec un cheval



Photo : P. ARNAUD

d'espèces ce qui favorise le développement d'insectes auxiliaires, comme la coccinelle, grande prédatrice de pucerons. L'utilisation de procédés plus écologiques permet ainsi de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires.

> Jardins secs

Pour économiser l'eau d'arrosage, les services valorisent les plantes méditerranéennes, résistantes, naturellement adaptées à la sécheresse et dont l'entretien est facile. Les pins et platanes malades, qui demandent un certain nombre de traitements phytosanitaires, sont progressivement remplacés par des essences méditerranéennes.

Une alternative aux pelouses consommatrices d'eau et de tonte est à l'étude avec la plantation d'un gazon vert, plus rustique. Des opérations de paillage sont régulièrement effectuées à partir des branches de végétaux broyées par le service élagage de l'agglo et dont les copeaux, répartis au pied des plantes et arbustes, permettent le maintien d'un sol humide. Sur Portiragnes, la confection de ronds-points secs a permis à l'agglo de remporter le prix de maîtrise des plantes méditerranéennes délivré dans le cadre des villes et villages fleuris.



Photo : P. ARNAUD



Le vice-président Gérard Barrau, au centre, entouré des heureux gagnants

Photo : P. ARNAUD

Maisons fleuries 2016

Les mains vertes du territoire récompensées

Le jeudi 23 juin dernier à la salle polyvalente de Castelnau-de-Guers, les élus de l'agglo Hérault Méditerranée ont remis les prix récompensant les habitants de nos 19 communes qui fleurissent harmonieusement leur jardin et balcon et dont les créations sont visibles depuis le domaine public.

L'agglo remercie également les entreprises qui ont participé aux cadeaux offerts aux lauréats : la pépinière de Vacarose avec 1 bon d'achat de 45€, la pépinière de Montimas avec 5 bons d'achat de 20€ et l'entreprise Santamaria qui a offert un taille-haie sur batterie d'une valeur de 129€.

Au cours de cette soirée, 93 prix ont été remis !

- Le grand prix de l'agglomération catégorie jardin revient à **Roger Pelissier** de Pézenas.
- Le grand prix de l'agglomération catégorie balcon à **Laura Huyghe**, de Pomérols.
- Un prix coup de cœur a été décerné à **Mme Pilon** (Aumes) et 76 prix d'encouragement ont été remis.

Bravo à tous pour votre participation en hausse cette année avec 406 inscrits !

Les lauréats des 15 premiers prix :

Antoinette Gallego (Adissan), Joëlle Arnaud (Agde), Elisabeth Meurice (Aumes), Myriam Barbieux (Bessan), Josiane Soulie (Castelnau-de-Guers), Marie Giner (Caux), Denis Gobereau-Deschaseaux (Florensac), Béatrice Ollier (Lézignan-la-Cèbe), Yollande Carriere (Montagnac), Carlos Lele (Nézignan-L'Evêque), Roger Pelissier (Pézenas), Stéphanne Cesari (Pinet), Laura Huyghe (Pomérols), Nicole Laval (Saint-Thibéry), Nicole Campos (Vias)



Energies renouvelables L'agglomération, futur territoire à énergie positive

Pour relever le défi de la transition énergétique, l'agglomération Hérault Méditerranée est au capital de la SEMPER (société d'économie mixte de production énergétique renouvelable). Cette société est le résultat d'un partenariat public-privé entre le SICTOM Agde-Pézenas, notre agglomération, la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée, le conseil départemental de l'Hérault, Hérault Énergie et l'entreprise biterroise Quadran.

> Un engagement renforcé

Le territoire de l'agglomération est propice au développement des énergies renouvelables et notre agglomération accompagne déjà les projets de centrales photovoltaïques au sol. Cependant, avec une croissance annuelle moyenne de sa population de 1,6% entre 2006 et 2011 et un alourdissement de la facture énergétique, l'agglomération souhaite renforcer son engagement en examinant la possibilité d'être partie prenante dans des outils de production et de maîtrise de l'énergie.

> Transition énergétique

L'entrée de l'agglomération Hérault Méditerranée dans le capital de la SEMPER correspond à la volonté des partenaires de développer des solutions de production d'énergie, à partir du photovoltaïque notamment, sur notre territoire. La première action va être d'établir un diagnostic du développement des énergies renouvelables commune par commune, en continuité avec celui fait pour le solaire.

Les deux communautés d'agglomération et le SICTOM Agde-Pézenas détiennent 56% du capital. Gilles D'Ettore, président de l'agglomération Hérault Méditerranée et Guy Amiel, vice-président délégué aux finances et au développement numérique sont les 2 représentants de l'agglomération au sein du conseil d'administration.

Centrales photovoltaïques

Sur le territoire de l'agglomération, 3 centrales photovoltaïques au sol sont installées et produisent la consommation électrique d'environ 18 % des besoins de la population de l'agglomération au 1^{er} janvier 2016.



Sur la commune de Bessan, 2 sites fonctionnent :

- le site « La Valmale » en exploitation depuis octobre 2011 avec une puissance électrique installée d'environ 4,2 MWc.
- le site des «Carrières basaltiques des Roches Bleues» en exploitation depuis novembre 2013 avec une puissance électrique installée d'environ 3,7 MWc.

Sur la commune de Saint-Thibery, on distingue le site du «Ruisseau des Séries» en exploitation depuis mai 2014 avec une puissance électrique installée d'environ 3,3 MWc.



Photo : P. ARNAUD

Restauration de la Villa Laurens

Le rez de chaussée sera accessible début 2018

Après avoir lancé un programme général de restauration du salon de musique et dévoilé les œuvres des artistes Ida Tursic et Wilfried Mille en juillet dernier, l'agglomération poursuit ses investissements pour restaurer la Villa Laurens à Agde, qui constitue par son architecture, un témoignage unique de l'esthétique Art Nouveau en Occitanie. Une étude portant sur la restauration générale de la Villa a permis de définir un programme de travaux répartis sur 5 ans (2016-2020). L'objectif est de rendre accessible le rez-de-chaussée début 2018 et d'ouvrir au public l'ensemble de la Villa en 2020. Le montant prévisionnel de l'ensemble des travaux est estimé à 10 850 000€. Le projet fait l'unanimité et tous les partenaires se sont engagés pour participer au financement des travaux : la Direction Régionale des Affaires Culturelles (30,5%), le Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (20%), la Région Occitanie (10%), le Fond Européen de Développement Régional (10%), le département de l'Hérault (9,5%). L'agglomération autofinancera 20% du projet.

> Le programme des travaux

Les travaux qui vont démarrer fin octobre vont concerner dans un premier

temps la consolidation des sols et des planchers. Il s'agit de conforter les fondations pour permettre les aménagements intérieurs. Puis, les entreprises travailleront à la rénovation des petits appartements pour une ouverture au public début 2018. Un ascenseur sera aménagé pour les personnes à mobilité réduite.

> La villa dans le projet urbain

La ville d'Agde et l'agglomération vont accompagner progressivement l'ouverture de la Villa Laurens au public. L'objectif est de valoriser les 12 hectares du domaine de Belle-Isle ainsi que les voies fluviales qui l'entourent.

Le projet urbain doit permettre aux agathois et aux visiteurs de se réapproprier ce patrimoine remarquable. Pour cela, de nombreux aménagements sont prévus en lien avec la valorisation du cœur de ville d'Agde.

Il s'agit de requalifier et de valoriser l'entrée nord de la ville qui intègre également la gare d'Agde et le parc d'activités économiques de la Méditerranéenne.

Des cheminements piétonniers seront créés pour relier les ensembles patrimoniaux de Belle-Isle et du port fluvial de la cité.

Le projet culturel

Protégée par l'écrin original du parc de Belle-Isle, la Villa Laurens est située à la croisée des eaux et marque l'étape patrimoniale finale de la traversée d'Ouest en Est du canal du midi. Pour les plaisanciers, elle rayonne vers la Méditerranée grâce au Canalet, vers le fleuve Hérault et l'étang de Thau depuis l'écluse ronde, remarquable ouvrage de Pierre-Paul Riquet.



Pour Laurent Roturier, nouveau directeur régional des affaires culturelles, « on ne peut dissocier la Villa Laurens du canal du midi ». La Villa Laurens pourrait ainsi accueillir les biennales du fonds régional d'art contemporain. L'agglomération et la ville d'Agde souhaitent ainsi s'inscrire dans la démarche d'Emmanuel Laurs qui privilégiait la modernité architecturale et les avant-gardes décoratives en favorisant la création artistique contemporaine.

Il en est d'ores et déjà ainsi avec les œuvres du salon de musique d'Ida Tursic et Wilfried Mille qui constituent un enrichissement exceptionnel du décor monumental de la villa Laurens.

Eau et assainissement

4 objectifs pour garantir le meilleur service public



Photo : Ville d'Agde

La station d'épuration Posidonia à Agde

En 2015, le parlement a adopté la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la république (NOTRE) qui rend obligatoire le transfert des compétences «eau et assainissement» des communes vers les communautés d'agglomération. Afin d'organiser ces transferts au 1^{er} janvier 2017, l'Agglo Hérault Méditerranée travaille depuis plus d'un an aux côtés de tous les Maires et de leurs services techniques, afin que la gestion de ces nouvelles compétences permette de garantir le meilleur service public possible aux différents usagers sans contrainte liée à la transformation de services communaux en un seul service intercommunal. En unissant les forces de ses 20 communes, l'agglo Hérault Méditerranée va gérer durablement l'approvisionnement en eau potable des usagers, le traitement des eaux usées produites tout en préservant la qualité des milieux naturels. La préservation de la ressource en eau est l'un des enjeux majeur des années à venir. Avec la création de ces nouveaux services intercommunaux, l'agglo Hérault Méditerranée mettra tout en œuvre pour garantir la bonne gestion de cette ressource pour les générations futures.

L'Agglomération a défini 4 principaux objectifs pour les services publics de l'eau et de l'assainissement :

1- Garantir la qualité du service public aux usagers

Les nouvelles technologies numériques seront systématiquement développées et utilisées pour gérer les services publics (télégestion, téléalarme, supervision, sectorisation, télérelève...) et permettront une gestion coordonnée et efficace des ressources et des luttes contre les fuites.

2- Harmoniser la gestion des services d'eau potable et d'assainissement sur le territoire

Dès la création du nouveau service intercommunal, des économies d'échelle seront instaurées dans les achats et les travaux. Elles seront réalisées en mutualisant à terme les différentes prestations de service et Délégations de Services Publics afin de rationaliser et minimiser le nombre d'interlocuteurs en favorisant une information unique.

3 – Soutenir les communes pour développer des projets structurants

Grâce à l'accord-cadre entre l'Agence de l'Eau, principal organisme financeur, et l'agglomération, les communes pourront continuer de percevoir des aides sur leurs projets via l'agglomération.

4 – Devenir une agglo exemplaire en matière de développement durable

Une «mini agence de l'eau» sera créée au niveau du territoire de l'Agglomération pour gérer et coordonner la mise en œuvre de l'ensemble des schémas stratégiques du grand cycle de l'eau qui s'appliquent sur nos 20 communes (SDAGE, SAGE, SCOT...).





Photo : P. ARNAUD

La chambre d'agriculture de l'Hérault Le partenaire incontournable de nos actions

L'agriculture est un des piliers majeurs de l'économie de notre territoire, 17 200 hectares sont cultivés et 74% des superficies sont en culture permanente, avec la vigne et l'arboriculture. Afin de contribuer au maintien et à la valorisation de cette activité séculaire, l'agglo s'est engagée dans une démarche visant à soutenir les différentes filières agricoles du territoire. Elle est la première intercommunalité dans l'Hérault à avoir développé un partenariat avec la chambre d'agriculture. Celle-ci l'accompagne dans ses objectifs de développement de l'activité agricole sur son territoire. Un programme d'actions a été défini avec les acteurs locaux autour de plusieurs axes, dont notamment le développement de circuits courts.

> Privilégier la proximité

Afin de promouvoir les vins et produits locaux, l'agglo a cofinancé cette année l'organisation de 4 marchés de producteurs de pays (Pézenas, Vias, Saint-Thibéry et Montagnac), mais aussi, «la nuit de la Clairette» à Adissan.

Elle accompagne également les producteurs d'oignons doux de Lézignan-la-Cèbe dans leur structuration et la reconnaissance d'une marque spécifique. Pour privilégier la consommation de produits locaux, elle est aux côtés de la Criée d'Agde pour développer un système de circuit court. Et avec le financement de l'opération « un fruit pour la récré », des fruits de saison locaux sont distribués dans les écoles primaires du territoire.



> Maintenir l'activité

La pérennisation des activités agricoles contribue à entretenir le paysage et à lutter contre la déprise agricole. Pour maintenir et créer des emplois, l'agglo accompagne

les agriculteurs dans leurs projets : maraîchage, arboriculture ou agropastoralisme. Pour faciliter les démarches des agriculteurs souhaitant s'installer à proximité de leur lieu de travail, l'agglo a aménagé un hameau agricole à Saint-Thibéry, à proximité du nouveau quartier du Caritat, en zone viticole.

Composé de 12 parcelles, cet ensemble offre aux agriculteurs la possibilité de construire un hangar pour le stockage de leur matériel et dans certains cas très précis, d'y accoler leur habitation. Ce hameau propose également une aire de lavage et un bassin de rétention d'eau à usage collectif. Le modèle juridique du bail à construction a été retenu afin de garantir la pérennité agricole du hameau sur le long terme et éviter toute spéculation foncière. Cet aménagement permet à l'agglo de maîtriser l'intégration paysagère des constructions agricoles et de répondre aux problèmes de stockage de matériel, inadapté dans les centres de villages. 5 premiers baux à construction ont été signés.

Les médiathèques de l'agglo

La culture pour tous



On les appelle, les 3^{èmes} lieux...

Les bibliothèques, devenues médiathèques poursuivent leur évolution. Ces lieux, sont aujourd'hui grands ouverts pour que toutes les générations puissent s'y croiser, se rencontrer, échanger des idées, découvrir des ouvrages, visionner des documents, recueillir de l'information, mais aussi consulter les mails, exploiter des supports numériques, profiter des animations. Une médiathèque n'est plus seulement un simple lieu de consultation, c'est un lieu de vie, d'enrichissement et de convivialité où l'on prend plaisir à se retrouver. Un 3^{ème} lieu, après le foyer et le travail... et cela n'exclut pas une sélection exigeante dans les ouvrages ou les animations qui vous y sont proposés.

Avec la création en 2003 du premier réseau intercommunal de médiathèques en Région, l'Agglo Hérault Méditerranée a fait le choix d'offrir aux habitants du territoire une offre culturelle variée grâce à une mutualisation des fonds documentaires. Avec la gratuité offerte pour les jeunes de moins de 18 ans dès septembre, une présence sur le web et un travail de promotion des biens communs culturels depuis le domaine public français, la politique culturelle des médiathèques amorce un nouveau tournant.



Photo: L. ROMÉRO

En s'adaptant à ses différents publics, elle continue à œuvrer pour tisser du lien social dans les villes et villages.

En témoigne le programme trimestriel des animations proposé dans chacune des 11 médiathèques du réseau. Avec plus d'offres et la gratuité de services, elle agit pour démocratiser la culture et garantir un accès pour tous aux savoirs.

> Des services à la carte

A travers le réseau des 11 médiathèques de Pézenas, Montagnac, Caux, Aumes, Adissan, Nizas, Lézignan-La-Cèbe, Cazouls d'Hérault, St-Thibéry, Pomérols, Pinet, l'Agglo propose à chaque adhérent l'accès à de nombreux services. Ainsi, l'abonnement à une de ces médiathèques donne accès aux fonds documentaires de toutes les autres.

> Les fonds documentaire

Le réseau dispose à ce jour de près de 72000 livres, 115 abonnements (journaux et magazines), et plus de 17 000 supports numériques (CD/DVD/Cédéroms).

> Un point wi-fi gratuit

Un point libre accès wi-fi est mis à la disposition des visiteurs, qu'ils soient abonnés ou pas.

> Une navette

Chaque abonné a la possibilité de faire livrer les ouvrages qu'il souhaite dans la médiathèque de son choix grâce à un service de navette. Il suffit juste de passer commande, en consultant le catalogue du réseau disponible sur le site www.mediathèque.cahm.net ou sur place dans les médiathèques.

> Un portage à domicile

Mis en place depuis 1996 sur Montagnac et plus récemment sur Pézenas, ce service s'adresse au public empêché.

Un agent de la médiathèque se rend chez la personne et propose selon les goûts de l'abonné, une offre.

> Des animations

Les médiathèques accueillent différents publics : les écoles, les crèches et réseaux d'assistantes maternelles, quelques maisons de retraite. Elles travaillent également en partenariat avec les associations et proposent de nombreuses animations : rencontres avec des auteurs, présentations de livres, expositions, ateliers d'écriture, tapis de lecture et spectacles jeunesse, ateliers d'arts plastiques, animations ludiques, concerts ou cours d'anglais. Cette année, la médiathèque de Pézenas a organisé la 1^{ère} nuit du jeu pour promouvoir les jeux modernes de société. Elle est également partenaire de grandes manifestations telles que le Printival ou le festival « La maman des poissons » qui accueille 150 classes du territoire de l'Agglo.

> Une page Facebook

Cette page permet de télécharger gratuitement livres ou films du domaine public et de suivre toute l'actualité du réseau. L'objectif est de valoriser les biens communs culturels et d'inciter au partage de la culture.

> En savoir plus

04 67 98 92 98

mediatheque@agglohm.net

www.mediatheque.cahm.net

facebook.com/pages/Médiathèque-Edmond-Charlot



Photo : L. ROMÉRO

Comment adhérer ?

Tous les habitants du territoire peuvent adhérer au réseau des médiathèques. Il suffit de se présenter à l'accueil de l'une des médiathèques du réseau avec un justificatif de domicile de moins de trois mois, une pièce d'identité et une autorisation parentale pour les jeunes de moins de 16 ans. Une carte (valable 1 an) est alors délivrée. Elle donne accès aux 11 médiathèques, et à l'ensemble des services proposés.

La carte est gratuite pour les moins de 18 ans, elle coûte 4€ pour les étudiants, les demandeurs d'emploi et 15€ pour les adultes.

L'accès est également ouvert aux personnes qui n'habitent pas sur le territoire, moyennant un tarif d'adhésion plus élevé (3€ moins de 12 ans, 8€ pour les jeunes, 25€ pour les adultes).

L'offre en chiffres



- > 40643 livres adultes
- > 30944 livres jeunesse
- > 115 abonnements (revues et magazines)
- > 12855 CD audio
- > 4120 DVD
- > 420 CD roms

Le tournant numérique Plus d'offres pour un service gratuit

Si les bibliothécaires géraient autrefois des fonds, ils assurent aujourd'hui la gestion de flux Internet. Cette évolution s'explique par les nouvelles pratiques des utilisateurs familiarisés aux réseaux sociaux et à l'utilisation d'Internet pour effectuer des recherches. Résultat, la demande de supports numériques ne cesse de croître mais aussi celle de services en ligne.

Elle s'accompagne d'une autre révolution : le livre numérique, qui contrairement à ce qu'on pourrait penser, ne s'oppose pas au papier. C'est une offre complémentaire et qui a ses avantages.

Pour satisfaire ces nouvelles demandes, les médiathèques dont la mission fondamentale est de permettre l'accès à l'ensemble de l'offre culturelle, proposent un accès gratuit à des œuvres sélectionnées depuis le domaine public. L'avantage du numérique est de permettre la multiplication gratuite du prêt car les fichiers mis en ligne peuvent bénéficier à tous en étant téléchargés plusieurs fois, contrairement à un ouvrage sous sa forme matérielle.



Un petit cadeau pour votre smartphone !



> Deux mots d'explication...

A l'ère d'Internet, les artistes savent combien il est difficile de protéger une œuvre. Le partage des œuvres (via les réseaux sociaux par exemple) se fait bien souvent sans que le droit d'auteur ne soit respecté. Il existe une alternative, choisie déjà pour un peu plus d'un milliard d'œuvres : les licences Creative Commons. Ces licences permettent le partage, l'appropriation et même parfois la réutilisation d'œuvres, avec l'accord et l'encouragement de l'artiste.

Il assure ainsi une visibilité maximale à son œuvre, et garde la possibilité de l'exploiter commercialement.

Quelques liens vous sont proposés ici vers des œuvres placées sous cette licence, et donc, en les suivant, vous aurez accès à des œuvres dont l'artiste accepte qu'elles deviennent vôtres, mais surtout, qu'il vous encourage à faire connaître et à partager, à distribuer. Il suffit pour cela de respecter quelques conditions, dont il est fait mention sur les pages où les fichiers sont disponibles et sous lesquelles l'auteur a choisi de proposer sa production.

> Un exemple ?

Un dessin animé : <https://www.youtube.com/watch?v=eu7k0kSvnUo>

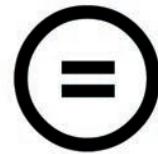
Les conditions d'utilisation



Attribution (BY) : l'auteur autorise l'exploitation de l'œuvre à condition de le citer.



Pas d'utilisation commerciale (NC) : l'auteur n'autorise pas que l'œuvre soit utilisée à des fins commerciales.



Pas de modification (ND) : l'auteur demande que l'œuvre soit utilisée dans son intégralité. On ne doit pas l'utiliser pour la création d'œuvres dérivées.



Partage dans les mêmes conditions (SA) : vous pouvez créer une œuvre à partir de celle-ci, mais elle devra être publiée sous le même contrat de licence CC.

Yann Llopis

Vice-président délégué au patrimoine et aux équipements culturels et sportifs Maire de Montagnac



Le conseil d'agglomération vient d'instaurer la gratuité dans les médiathèques pour les moins de 18 ans. Pourquoi le choix de cette mesure ?

La mise en œuvre de cette mesure part d'un constat que j'ai fait en tant qu'ancien directeur de la médiathèque de Montagnac. On s'est aperçu que passé l'âge de 12 ans et à partir du moment où les médiathèques deviennent payantes, les adolescents ne fréquentent plus nos lieux de culture. On a alors interrogé certaines familles pour comprendre ce désintéressement et on s'est aperçu que, même si le coût est minime pour les 12-18 ans, c'est une dépense que certains ne veulent plus faire.

Afin de garantir une continuité d'accès, j'ai alors soumis l'idée d'élargir la gratuité pour les moins de 18 ans au Président de l'agglomération, Gilles D'Ettore. Ce dernier a soutenu cette demande sans hésiter car les actions pour les jeunes figurent parmi nos priorités. Cette mesure permet ainsi de renforcer notre politique d'accès à la culture en offrant la possibilité à nos jeunes de venir dans nos médiathèques et d'emprunter gratuitement les différents fonds documentaires. Ils peuvent aussi accéder aux réseaux numériques et sociaux. Je rappelle d'ailleurs que l'abonnement à une des médiathèques du réseau donne accès aux ressources de toutes les autres.

Quelles ambitions portez-vous pour le réseau des médiathèques ?

Avec l'inauguration de la médiathèque de Saint-Thibéry, le 16 septembre prochain, notre réseau compte aujourd'hui 11 sites : Pézenas, Adissan, Aumes, Caux, Cazouls d'Hérault, Lézignan-la-Cèbe, Montagnac, Nizas, Pinet et Pomérols, et ne cesse de s'étoffer. Je veux travailler avec mes collègues Maires et aller le plus loin possible pour que l'ensemble des villes et des villages de notre agglomération soit en réseau. Ce qui nous permettra de mutualiser notre offre pour permettre à nos populations de bénéficier de fonds culturels enrichis et de qualité. On observe aujourd'hui que les villages se rallient à notre réseau dont le fonctionnement est pris en charge par l'agglomération.

Pour revenir sur l'exemple de Saint-Thibéry, avec le Maire Guy Amiel, nous proposons une plateforme culturelle 3^{ème} génération où le mobilier modulable permet d'accueillir facilement des expositions. C'est un lieu évolutif que les personnes s'approprient aisément.

Comment animez-vous les différents sites ?

L'arrivée à la tête du réseau d'un nouveau directeur insufflé une nouvelle énergie, avec des orientations qui permettent à nos 11 médiathèques de rayonner. Je tiens également à saluer le remarquable travail de nos 20 agents et de la quinzaine de bénévoles qui s'investissent au quotidien pour faire vivre nos 11 sites. Car outre leurs missions d'accueil et d'information, de cotation des livres et de valorisation des médias, le personnel est aussi à l'écoute des attentes de chaque commune en matière d'animations. Dans le cadre de notre politique culturelle, nous souhaitons participer à la vie du village. Chaque Maire peut ainsi donner à ces lieux le sens qu'il souhaite afin de valoriser son identité, qu'elle soit patrimoniale, folklorique, artistique. La médiathèque Edmond Charlot à Pézenas propose également des expositions entièrement portées par l'agglomération et dont les œuvres peuvent être installées dans différentes médiathèques afin d'inciter nos visiteurs à découvrir le réseau.

Quelle est l'actualité du patrimoine ?

Deux sites patrimoniaux retiennent aujourd'hui toute mon attention : la sauvegarde et la restauration de la villa Laurens à Agde et la valorisation de l'abbatiale de Saint-Thibéry. Concernant la villa Laurens, nous mettons aujourd'hui tout en œuvre pour sauvegarder ce fleuron de l'art nouveau unique dans la nouvelle Région, afin de l'ouvrir au public en 2020.

Un programme de travaux a été défini sur 5 ans avec l'architecte en chef des monuments historiques pour consolider les fondations afin de restaurer progressivement les pièces et petits appartements.

Autre gros dossier, l'abbaye bénédictine de Saint-Thibéry qui fait l'objet d'un vaste

programme de reconquête des anciens bâtiments monastiques par l'agglomération Hérault Méditerranée en charge du projet de réhabilitation. Cette reconstitution foncière permet aujourd'hui de faciliter l'organisation des travaux de restauration à venir et de lancer prochainement un appel à projet. J'aimerais également insister sur ce que nous appelons la restauration du petit patrimoine de nos communes. L'agglomération, dans le cadre du plan « objet mobilier » assure en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, l'étude, la conservation et la restauration du petit patrimoine. Pour illustrer mes propos, j'évoquerais le dossier actuellement à l'étude qui concerne la restauration des poutres décorées et planches de la charpente primitive de l'église de Saint-Pons-de-Mauchiens que l'on peut vraisemblablement dater de la fin du XIII^{ème} siècle. Ces poutres vont bénéficier d'aides pour une étude approfondie en vue de leur restauration.

Une mesure vient d'être votée en conseil d'agglomération qui concerne le doublement du fonds de concours pour les communes. Cela va-t-il bénéficier au patrimoine ?

Dans un contexte national financier tendu où les aides de l'État se raréfient, le Président Gilles D'Ettore a voulu donner un signal fort pour la valorisation et la préservation du cadre de vie de nos villes et villages où le patrimoine est omniprésent. Les travaux peuvent concerner la valorisation de bâtiments ou plus globalement les travaux de réhabilitation du patrimoine ou de rénovation et de construction de bâtiments publics. D'ici 2020, toutes les communes qui en feront la demande pourront en bénéficier pour réaliser leur projet urbain.

SEPT. > OCT. 2016

PROGRAMME DES MÉDIATHÈQUES

L'Agglomération s'engage pour la culture
www.mediathèque.cahm.net



VENDREDI 16 SEPTEMBRE Georges Brassens à Saint -Thibery

INAUGURATION

18h00 / TOUT PUBLIC

> Inauguration de la Médiathèque

VENDREDI 16 SEPTEMBRE

Médiathèque Edmond Charlot / Pézenas

LECTURE

18h00 / TOUT PUBLIC

> Lecture des textes réalisés en atelier au local du secours populaire de Pézenas avec des jeunes lecteurs et Philippe Gauthier (auteur) à l'occasion de la fête du livre pour la jeunesse.

A PARTIR DU 17 SEPTEMBRE

Médiathèque Edmond Charlot / Pézenas

EXPOSITIONS

Jusqu'au 3 octobre dans le cadre des journées du patrimoine :

> Exposition du photo club piscenois : le bestiaire des animaux totémiques.

> Exposition des illustrations de Vincent Roussillat pour l'ouvrage de Claude Alranq «Les Animaux de la fête occitane».

- > Conférence de M. Claude Alranq.
- > Conférence théâtralisée pour les enfants, par le Théâtre des Origines.
- > Ateliers divers.

Plus de renseignements et programme détaillé dans les médiathèques.



DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Salle des fêtes de la commune d'Aumes

SPECTACLE

18h00 / JEUNESSE

Dans le cadre du festival du livre & de la Bande Dessinée.

> « La forêt est hantée »

Une fable sur l'environnement racontée par dame nature, elle-même.

Par la Cie la Marotte. Dès 5 ans.

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

Médiathèque de Montagnac

LECTURE

14h00 / JEUNESSE

> Lecture de contes en partenariat avec l'association "Laser".

VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2016

Médiathèque de Montagnac

CONCERT

18h00 / TOUT PUBLIC

> Concert de GASPARD DHUMES

Chanson française & pièces baroques (guitare classique).

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

Médiathèque Adèle-Foli

Lézignan-la-Cèbe

CONCERT

11h00 / TOUT PUBLIC

> Concert de GASPARD DHUMES

Chanson française & pièces baroques (guitare classique).



SAMEDI 24 SEPTEMBRE

Médiathèque Edmond Charlot / Pézenas

CONCERT

18h00 / TOUT PUBLIC

> Concert de GASPARD DHUMES

Chanson française & pièces baroques (guitare classique).



VENDREDI 7 OCTOBRE

Médiathèque Edmond Charlot / Pézenas

SPECTACLE

17h30 / JEUNESSE

> « La forêt est hantée » par la Cie La Marotte.

SAMEDI 8 OCTOBRE

Médiathèque Edmond Charlot / Pézenas

3^{ÈME} NUIT DU JEU

A PARTIR DE 20h00 / TOUT PUBLIC
GRATUIT

MARDI 11 OCTOBRE

Médiathèque de Montagnac

SPECTACLE

10h00 / JEUNESSE

> « Cubéo & Boulette »

La découverte des formes, à travers la rencontre d'un petit cube et d'une petite boule, sur des airs de piano. Par la compagnie Ongdam.



SAMEDI 15 OCTOBRE

Médiathèque Edmond Charlot / Pézenas

CONCERT

18h00 / TOUT PUBLIC

> Groupe Goodbye Diana de St-Thibéry.
Post Rock Instrumental.

<https://head-records.bandcamp.com/album/goodbye-diana>



À PARTIR DU SAMEDI 22 OCTOBRE EXPOSITION

> Philippe DELTOUR

Panorama dans le temps des œuvres de P. Deltour sur les médiathèques de Pézenas, Caux, Montagnac, Aumes.

Vernissage à Pézenas vendredi 28, 19h.



LUNDI 31 OCTOBRE

Salle des rencontres de Nizas

SPECTACLE

14h30 / JEUNESSE

> « La forêt est hantée » par la Cie La Marotte.

TOUS LES 1^{ÈR} MARDIS DU MOIS

CINEMA DOCUMENTAIRE

Médiathèque Edmond Charlot / Pézenas

18h00 / TOUT PUBLIC

> Reprise des projections le mardi 6 septembre.

TOUS LES VENDREDIS

Médiathèque Edmond Charlot / Pézenas

CAFE CONVERSATION

DE 10h15 à 11h15 / TOUT PUBLIC

> Conversation en langue française pour les non francophones. Reprise des discussions, vendredi 2 septembre.

COURS D'ANGLAIS

> Des ateliers d'anglais animés par une intervenante certifiée.

Nizas (lundis / 13h00)

26 septembre, 10 et 24 octobre

Saint-Thibéry (mercredis / 18h30)

21 septembre, 5 et 19 octobre

Adissan (10h00)

23 septembre, 7 et 21 octobre

LE RÉSEAU INTERCOMMUNAL

> **MÉDIATHÈQUE
EDMOND CHARLOT**
Tél. 04 67 98 92 98

> **MÉDIATHÈQUE
YVETTE GUILLOT**
Tél. 04 67 25 27 40

> **MÉDIATHÈQUE
F. DE MIRMAN**
Tél. 04 67 09 98 36

> **MÉDIATHÈQUE
FRANÇOIS RABELAIS**
Tél. 04 67 09 98 38

> **MÉDIATHÈQUE
D'AUMES**
Tél. 04 67 09 98 39

> **BIBLIOTHÈQUE
DE NIZAS**
Tél. 04 67 09 98 35

> **MÉDIATHÈQUE
ADELE FOLI**
Tél. 04 67 09 98 40

> **MÉDIATHÈQUE
PIERRE ALARCON**
Tél. 04 67 90 52 69

> **MÉDIATHÈQUE
DE MONTAGNAC**
Tél. 04 67 24 14 32

> **MÉDIATHÈQUE
DE ST-THIBÉRY**
Tél. 04 67 09 98 41
Port. 06 38 64 87 48

> **MÉDIATHÈQUE
DE PINET**
Tél. 04 67 77 79 83
Tél. 04 67 77 01 15

**L'abonnement à une des
médiathèques du réseau
vous donne accès à toutes
les autres !**
mediatheque@agglohm.net

SORTIR DANS L'AGGLO

Saint-Pons-de-Mauchiens, la majestueuse



Nous vous proposons de découvrir au fil des numéros du magazine de l'agglo, les villes et villages qui font toute la richesse et la diversité de ce territoire. Cette présentation consacrée pour ce numéro au village de Saint-Pons-de-Mauchiens, vous est proposée par l'office de tourisme intercommunal de Pézenas-Val-d'Hérault.

> Un peu d'histoire

Juché sur un piton rocheux, visible à 10 lieues à la ronde, Saint-Pons-de-Mauchiens fait partie de cet ensemble de villages à plan circulaire appelés « circulades » et dont l'origine remonte au Moyen Âge. Peuplé dès la préhistoire (site de Roquemengarde daté du néolithique) le village est mentionné pour la première fois au IX^{ème} siècle. Propriété des seigneurs de Montpellier au X^{ème} siècle, et de l'évêque d'Agde au XIV^{ème} siècle, le village appartient par la suite à la famille de Mirman et devient propriété des Princes de Conti jusqu'à la Révolution.

Au XIX^{ème} siècle, avec l'essor de la viticulture, le village se déploie tout autour de l'enceinte circulaire. De nouveaux quartiers se forment avec la construction de maisons vigneronnes.



Au détour des ruelles

La maison des émigrants

Rue du château

Cette imposante demeure est un exemple caractéristique de l'architecture méridionale du XVII^{ème} siècle. Elle vient de faire l'objet d'une restauration exemplaire.



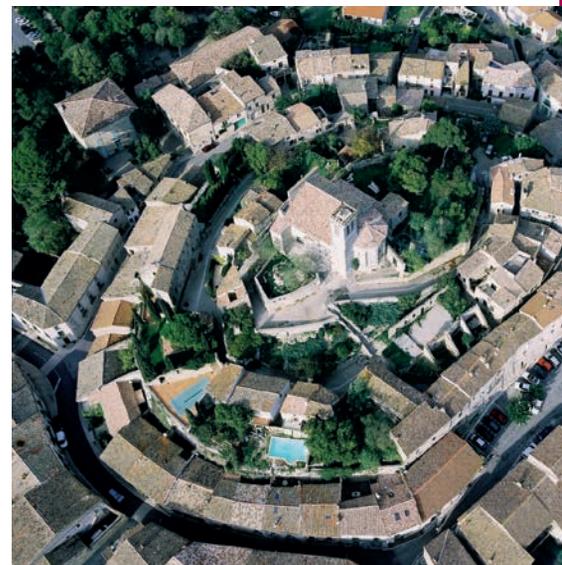
L'église

Placée sous le vocable du martyr Saint Pons de Cimiez, l'église romane date des XII^{ème} et XIV^{ème} siècles.

Le château

Derrière l'église se trouve l'emplacement de l'ancien château. Mentionné en 807, il aurait été détruit en 1632 après la révolte des Etats du Languedoc, comme le château de Lavagnac ou celui de Pézenas.

Les seuls éléments conservés (portail monumental, culots d'échauguette...) témoignent de son importance.



se nichée au cœur du vignoble



Photo : P. ARNAUD



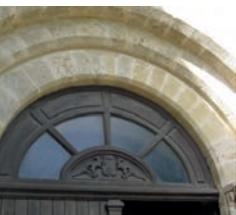
Photo : P. ARNAUD

La maison des Consuls

30 rue des remparts

Située en bordure des remparts, la maison dite des consuls qui date

du XIV^{ème} siècle est l'un des bâtiments les plus remarquables du village. La salle d'apparat de la demeure, longue de 16 mètres pour une largeur de 5 mètres 50 est décorée d'un plafond peint exceptionnel : les scènes évoquent des divertissements et des travaux agricoles.



Les portes jumelles

20 rue des remparts

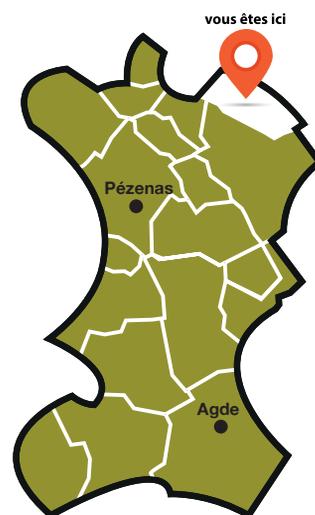
Ces deux portes donnaient accès à deux maisons mitoyennes. La porte de gauche est savamment ordonnancée. Celle de droite, d'un genre plus simple, possède des piédroits interrompus par des impostes moulurées.



La légende

On peut voir, sur la porte de l'église, les armoiries de la commune. Elles sont soutenues par deux chiens d'argent. Leur présence est liée à une légende qui serait à l'origine du nom du village et à l'un des ses premiers seigneurs. A une époque très lointaine, non datée, le seigneur du château avait des chiens énormes qu'il laissait divaguer la nuit dans les rues du village, pour en assurer la garde. Une nuit, le seigneur rentra très tard et les chiens faisaient bonne garde. En regagnant son logis, il fut attaqué par ses propres chiens qui le dévorèrent. Avant de mourir, le seigneur couvert de sang, s'écria « mas cos », en occitan, ou « mali canos » en latin, « mauvais chiens », en français. Ce nom aurait été transformé en Mauchiens.

Le village compte 640 habitants. Sa situation géographique et l'état de conservation de son patrimoine historique en font un des plus beaux villages de notre agglo.



Sa Maire, **Christine Pradel** est conseillère communautaire déléguée au petit patrimoine rural.

À voir

- Visite du village et panorama depuis le belvédère situé à l'intérieur des remparts
- Les faucons crécerelletes

À faire

- Une randonnée de 17 km sur le sentier « La crête de Marcouines », balisage bleu, départ de la Cave Coopérative.

Plus d'infos :

Office de tourisme de Pézenas-Val-d'Hérault
Tél. 04 67 98 36 40
<http://www.pezenas-tourisme.fr>

LA RETROSPECTIVE

Retour en images sur les temps forts de l'agglo



Photo : P. ARNAUD

Exposition Intérieurs N°1 La Grèce antique revisitée

En hommage aux origines grecques de la ville d'Agde, la nouvelle galerie de la perle noire vous invite à découvrir un intérieur inspiré des demeures de la Grèce antique.

Pour sa première édition, Intérieurs N°1 propose une mise en scène innovante où se côtoient, autour des arts de la table, l'antique et le contemporain.

De nombreux créateurs de renommée internationale participent à cet événement :

le designer Philippe Montels, la céramiste Christine Viennet, le faïencier Akashi Murakami, la

céramiste Thalia Reventlow, la plasticienne Ziane Forest, le céramiste Loul Combes, le peintre Jean-Pierre Loeffler ou la créatrice de bijoux, Géraldine Luttenbacher.

**Exposition Intérieur N°1
à découvrir jusqu'au
29 octobre prochain.**

**Galerie de la Perle Noire,
6 place Molière - 34300 AGDE**

**Ouverture au public tous les jours
de juin à septembre de 9h à 13h
et de 14h à 19h.**

Fermé le dimanche en octobre.

www.facebook.com/agglohmetiersdart
<http://metiersdart.cahm.net>

Le rallye archéo de l'agglo



Photo : C. DUPUY DE LA GRANDRIVE

A l'occasion des Journées Nationales de l'Archéologie, le dimanche 19 juin dernier, l'agglo Hérault Méditerranée a organisé en partenariat avec la mission patrimoine d'Agde, le Musée de l'Ephèbe, l'Office de Tourisme de Pézenas-Val-d'Hérault, les communes, les associations du territoire, et l'INRAP, son deuxième « rallye archéo ».

Une soixantaine de participants a ainsi pu découvrir les richesses patrimoniales de notre territoire en résolvant, à chaque étape proposée dans les communes, une énigme à caractère historique.

Le déjeuner des vignes

Le 19 juin dernier avait lieu la 2^{ème} édition du « Déjeuner des Vignes », en partenariat avec l'Office de Tourisme de Pézenas-Val-d'Hérault. L'occasion de découvrir les vins et produits du terroir de 9 magnifiques domaines situés au cœur des plus prestigieux vignobles de notre territoire. Les producteurs ont pu recevoir le public autour d'un déjeuner champêtre où 2 formules de repas « terroirs et vins » étaient proposées selon les domaines.



Photo : P. ARNAUD

L'eau mérite de la clarté

L'Agglo Hérault-Méditerranée a engagé le processus qui doit conduire au transfert des compétences eau et assainissement. En avance sur les obligations légales, celui-ci pourrait être effectif au 1er janvier 2017.

Nous reconnaissons le travail accompli pour arriver à cette étape, mais nous regrettons que les populations n'aient pas été associées à cette démarche qui aura un impact non négligeable pour elles dans les années à venir.

Aujourd'hui, alors que le Conseil communautaire a acté ce transfert de com-

pétences et que les communes ont la période estivale pour se prononcer, des éléments nous paraissent manquer de clarté pour que la prise de décision soit sereine et sûre.

•D'abord, **L'évolution des modes de gestion.** Actuellement, ils sont divers sur notre territoire, certaines communes ayant opté pour des délégations de service public (D.S.P), d'autres pour une gestion publique. Qu'en sera-t-il demain lorsque la compétence sera dévolue à l'Agglo ? Ira-t-on vers une D.S.P généralisée ou, comme nous l'avons proposé,

se fixera-t-on l'objectif d'une régie publique sur 100% du territoire ?

•**Ensuite, se pose la question de l'évolution des tarifs.** Ira-t-on vers une harmonisation ? A la hausse ? A la baisse ? Aura-t-on comme volonté d'opter pour une tarification progressive selon les usages ou pour un tarif social ?

A ces différentes questions (évolution de la gestion et des tarifs) aucune réponse claire n'a été apportée, ce qui est regrettable quand il faut faire un choix qui engage l'avenir du territoire et de ses habitants.

Un autre regard sur l'Agglo

Yvette BOUTEILLER, Noëlle MARTINEZ, Corinne SEIWERT, Vincent GAUDY, Allain JALABERT, Pierre MARHUENDA, Richard MONEDERO, Fabrice MUR, Armand RIVIERE, Jean-Charles SERS

GUIDE PRATIQUE L'AGGLO! à votre service



Disponible
dans votre mairie
et sur www.heraultmediterranee.net



SE DÉPLACER C'EST SIMPLE !

Transport à la demande

1€

LE TRAJET

Je réserve au
0 800 350 310

(Numéro vert gratuit)

Cap bus



Conception : Service Communication CAHM 04 99 47 48 77. Illustrations Cynthia Biernabé



www.capbus.fr



CarPostal